

## La solution "miracle" de l'abbé Ringlet pour sortir de la crise pédophile

**Author** : Vini Ganimara

**Categories** : [Episcopats locaux](#)

**Date** : 21 février 2011

L'abbé Ringlet, vice-recteur émérite de l'Université catholique de Louvain, a été interrogé le 26 janvier par la Commission spéciale relative « au traitement d'abus sexuels et de faits de pédophilie dans une relation d'autorité, en particulier au sein de l'Église ».

En qualité d'expert, paraît-il. Mais hélas, nous ne saurons pour quelle "expertise", l'illustre personnage était interrogé...

Avec le sens un peu "original" de la fidélité au magistère et à la Tradition de l'Eglise qu'on lui connaît – et bien que le lieu soit particulièrement mal indiqué pour ces élucubrations théologiques –, l'abbé Ringlet a, selon nos confrères de [Belgicatho](#),

"notamment plaidé devant les représentants de la nation pour une révision de la catégorie du sacré. Pour lui, le prêtre doit devenir « profane d'une certaine manière » : ainsi disparaîtra la circonstance aggravante qui discrimine les ecclésiastiques abuseurs sexuels par rapport aux parents et aux professeurs coupables des mêmes faits. Il fallait y penser."

Pour ma part, je trouve l'abbé Ringlet étrangement "timide". A sa place, j'aurais "plaidé" pour la disparition pure et simple du sacerdoce. Ce serait plus "efficace" pour sortir de la crise des clercs prédateurs sexuels, non?